



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Concours salle (2x18m) – Les 27 et 28 novembre 2021

Sélectif au Championnat de France 2022

Le lieu :

Gymnase Toussaint-Louverture – 132 Route des Petits Ponts – 93290 Tremblay-en-France

Les horaires :

Samedi à 10h00 et 14h30*

Dimanche à 10h00 et 14h30

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

2 volées d'essais.

Inspection du matériel : 15 minutes avant chaque départ.



*Le départ du samedi 14h30 est support du « Challenge des P'tits Bouts » mis en place par la Commission Régionale Jeunes, à destination des poussins et des benjamins. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'à 15 jours avant la date de la compétition.

Les récompenses de ces 2 catégories seront remises à l'issue de ce départ.

Les blasons et les catégories :

Blasons Ø80 à 1m10 : Poussin en Arc Classique (**uniquement sur le départ du samedi à 14h30**)

Blasons Ø60 : Benjamins et Minimes en Arc Classique et Cadets en Arc nu.

Blasons Ø40 : De Cadets à Seniors 3 en Arc Classique et Scratch Arc nu.

Trispots Ø40 : De Cadets à Seniors 3 en Arc à Poulies et sur demande en Arc Classique.

Les récompenses :

Proclamation des résultats vers 18h30 à l'issue du dernier départ, suivie du verre de l'amitié.

- 3 premiers de chaque catégorie.
- 3 premières équipes classiques mixtes.
- 3 premières équipes poulies mixtes.
- 3 premières équipes jeunes classiques mixtes.

Les poussins et le « Challenge des P'tits Bouts » seront récompensés à l'issue du départ du samedi 14h30.

Les inscriptions :

Inscription par internet : <https://archersduvertgalant-tremblay.com/inscription-concours/>

9€ pour toutes les catégories à adresser **avant le 22 novembre 2021** à Barrès Yann – 32 Boulevard de l'Hôtel de Ville – 93290 Tremblay en France. Mail : concours@archersduvertgalant-tremblay.com

Ne seront retenues que les inscriptions nous parvenant dans les délais et accompagnées du règlement par chèque à l'ordre des **Archers du Vert-Galant**. Toute annulation devra être signalée **48h** avant le **début** du concours pour pouvoir être remboursée.

Les obligations :

Licence tout support et certificat médical mis à jour pour la saison 2022.

Tenue blanche ou de compagnie/club et chaussures de sport **OBLIGATOIRES**.

Informations :

La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches en carbone.

Arcs à Poulies limités à 60 livres (y compris).

Le concours se déroulera avec le respect des mesures sanitaires mises en place.

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.



La Compagnie des Archers du Vert-Galant Tremblay en France

Mesures barrières Concours salle (2x18m) – Les 27 et 28 Novembre 2021

Sélectif au Championnat de France 2022

Pass sanitaire :

Le pass sanitaire sera obligatoire pour accéder à la compétition pour tout le monde (arbitres, bénévoles, entraîneurs, archers, publics). En l'absence de pass sanitaire le jour de la compétition, l'accès y sera refusé et ne donnera pas droit au remboursement des frais d'inscription.

Pour disposer d'un pass sanitaire, vous devez respecter l'une de ces trois conditions :

- Un cycle vaccinal complet (2 doses minimums) de plus de 7 jours.
- Un test négatif PCR ou antigénique de moins de 72 heures.
- Un certificat de rétablissement de la Covid-19, durant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Port du masque obligatoire :

Le port du masque sera obligatoire dans l'ensemble du gymnase. Seuls les tireurs présents sur le pas de tir pourront retirer le masque au moment de tirer.

Buvette

La buvette sera maintenue durant toute la compétition. Les bénévoles seront tenus de se désinfecter les mains régulièrement. Les sandwiches seront préparés en avance après désinfection des mains et seront emballés.

Nous mettrons à disposition des gobelets consignés (1€) pour les boissons.

Mise à disposition de gel hydro alcoolique

Du gel hydro alcoolique sera à disposition au greffe, à la buvette et à proximité du terrain de compétition.

Recommandation

Nous recommandons à l'ensemble des tireurs d'apporter leur propre stylo.

Prévoyez également un ou deux masques supplémentaires.

Prévoyez le pass sanitaire sur papier en cas de problème avec votre téléphone. La non-présentation de pass sanitaire peut entraîner le refus d'accès à la compétition.

Mise à jour des mesures sanitaires durant le concours :

<https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/#mesures-sanitaires>



La Compagnie des Archers du Vert-Galant - Tremblay en France

Bulletin d'inscription au concours salle (2x18m) – Les 28 et 29 Novembre 2020

Sélectif au Championnat de France 2021

Compagnie ou Club :

Nom du responsable :

Adresse :

E-mail : Téléphone :

Nom et Prénom	N° de Licence	Type d'arc (CL / CO / Nu)	Catégorie	Blason (80 / 60 / 40 / T40)	Samedi		Dimanche	
					10h00	14h30	10h00	14h30

Mesures sanitaires durant le concours : <https://archersduvertgalant-tremblay.com/concours-salle/#mesures-sanitaires>

Chèque à l'ordre des Archers du Vert-Galant.

Nombre de tireurs : x 9€ = €